

## À Béziers, la police municipale ne contrôlera pas le passe sanitaire sur les terrasses des cafés



[Source : theepochtimes.com]

[Photo : Robert Ménard, maire de Béziers. (Photo : PASCAL GUYOT/AFP via Getty Images)]

Par LÉONARD PLANTAIN

Bien que favorable à la vaccination pour tous, Robert Ménard, le maire de Béziers, n'a pas l'intention de demander à sa police municipale de contrôler le passe sanitaire sur les terrasses.

Robert Ménard a été clair : à Béziers, les policiers municipaux n'iront pas sur les terrasses des cafés et restaurants pour vérifier que les clients assis ont bien leur passe sanitaire. Hostile à ces contrôles, le maire de Béziers n'a donc pas l'intention de demander à ses équipes de faire ce travail supplémentaire à compter de ce lundi 9 août, a rapporté France Bleu.

Par ailleurs, à la fin du mois de juillet, le syndicat de défense des policiers municipaux (S.D.P.M) s'opposait déjà fermement à cette mesure du projet de loi, qui devrait être validée par le Conseil constitutionnel. En effet, le S.D.P.M a estimé « *que les forces de l'ordre ont d'autres tâches prioritaires à effectuer que de s'immiscer dans les données médicales des administrés, qui relèvent de la vie privée* ».

La police municipale de Béziers ne contrôlera pas le pass sanitaire sur les terrasses des cafés via @bleuherault <https://t.co/ZCbAg6c4wc>

– France Bleu Hérault (@bleuherault) August 5, 2021

« *La délinquance et le risque terroriste n'ont pas baissé en France* », a également souligné le représentant du S.D.P.M sur son site internet.

De son côté, le maire de Béziers, farouche défenseur de la vaccination obligatoire, a jugé que cette nouvelle mesure était inapplicable : « *Je suis favorable au passe sanitaire, mais je pense que sur les terrasses cela n'a pas de sens* », a conclu Robert Ménard.